



Zéro incident entre fumeurs et non-fumeurs

Rubrique : actualités - Date : dimanche 8 septembre 2002

« Zéro incident entre fumeurs et non-fumeurs », une action de prévention menée avec les salariés d'une mairie marnaise. Sur le lieu de travail, le tabac peut être source de conflits et de mauvaises relations. Pour pallier l'incompréhension ou le non-respect entre fumeurs et non-fumeurs, un dialogue doit s'engager et des solutions doivent être trouvées ensemble. C'est ce que le CODES * de la Marne a proposé à la mairie de Châlons-en-Champagne en s'inscrivant dans le dispositif de prévention du tabagisme élaboré par l'Inpes et la Cnamts. Dix séances de travail avec les salariés ont réuni 67 personnes. Grâce à l'utilisation de la technique de Delphes**, un certain nombre de situations permettant de favoriser la cohabitation fumeurs/non-fumeurs a émergé. Une enquête, adressée au préalable aux salariés, avait permis d'établir un état des lieux (fumeurs, non-fumeurs, problèmes rencontrés, difficultés liées au tabac...) et de lancer ce projet.

De la mobilisation et de l'enthousiasme des participants ont émergé de nombreuses propositions : aménager des locaux existants avec ventilation et aspiration, créer un local fumeur aux normes ainsi qu'un local nonfumeur, installer des extracteurs de fumée, des cendriers dans le sas de la mairie... Le CODES les a regroupées en 7 catégories : application de la loi Evin, aménagement des locaux, qualité de l'air, installation de cendriers, signalétique, temps de pause et prévention. Sur les 160 personnes prévues lors de la rédaction du projet en 2001, 67 ont donc participé aux réunions. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce fort absentéisme : la réticence de certains chefs de service (pour des raisons d'organisation par exemple), le désintéressement de certains non-fumeurs, et la peur de certains fumeurs de se voir agressés ou stigmatisés. Les résultats ont été présentés au CHSCT*** où les différents services de la mairie se sont engagés à mettre en place les propositions des salariés, afin d'améliorer leur qualité de vie au quotidien et d'éviter les conflits fumeurs/non-fumeurs. Mais le manque de moyens risque de retarder l'application de ces mesures. Néanmoins, un dialogue a été instauré, et le CHSCT a sollicité le CODES 51 pour réaliser d'autres actions de prévention et de sevrage tabagique auprès des salariés de la mairie. Alors, rendez-vous dans un prochain numéro ! De la mobilisation et de l'enthousiasme des participants ont émergé de nombreuses propositions Mais le manque d'argent, de temps et le contexte politique risquent de retarder l'application de ces mesures

Source : Tabac actualité 28 [INPES](#) Référence : Action menée par Stéphanie Da Silva Agent de développement santé au CODES 51 Tél. : 03 26 64 68 75 * Comité Départemental d'Education pour la Santé ** Système de construction d'une communication en groupe ; technique de résolution des problèmes fondée sur le consensus, qui consiste à générer des idées de façon individuelle, puis collective en recherchant dans chacune des étapes un accord dans la sélection des idées avancées par les sousgroupes. *** Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail